



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## CAUE

Question écrite n° 58808

### Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'avenir du financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE). En effet, les modalités de financement actuelles, aléatoires et irrégulières, conduisent à placer parfois les CAUE dans une situation précaire. De nouvelles modalités de financement sont avancées, et préconisent notamment d'asseoir ce financement sur les bases du foncier bâti. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire part de sa position sur ce sujet.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de la ministre de la culture et de la communication sur la stabilisation du financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) actuellement à l'étude dans les services de la direction de l'architecture et du patrimoine. La ministre a demandé à la direction de l'architecture et du patrimoine d'étudier, dans le cadre de la réforme de la loi sur l'architecture de 1977, les modifications éventuelles relatives aux CAUE et plus particulièrement d'explorer les différentes pistes de modification de la fiscalité qui permettraient d'assurer à ces organismes des ressources pérennes. Ces réflexions sont menées en liaison étroite avec la fédération nationale des CAUE. Le groupe de travail en charge de ces questions a confié une étude à un expert fiscaliste avec les trois objectifs suivants : augmenter les moyens des CAUE ; réduire les disparités entre départements ; assurer une meilleure régularité des recettes d'une année sur l'autre. Le cahier des charges de cette étude précise que tous les scénarii de modification des ressources fiscales seront étudiés en toute impartialité. Les différentes pistes devront être expertisées afin de dégager une solution qui sera soumise à l'examen des différents partenaires ministériels.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58808

**Rubrique :** Urbanisme

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 mars 2001, page 1467

**Réponse publiée le :** 9 avril 2001, page 2100